

# Comité de Vendée de Tennis de Table

Conformément au compte-rendu du Comité Directeur du 03/07/01 sans demande de modification dans les 15 jours suivant leur réception, les comptes rendus seront adoptés.

Réunion du  
04 avril 2016

Monsieur ROBERT ouvre la séance à 19 h 05.

L.M. Limousin l'interpelle sur l'ordre du jour sur lequel n'était pas notée la préparation à l'assemblée générale, il lui remet le courrier suivant :

*M. Le Président,*

*En tant que responsable de la C<sup>ion</sup> « Statuts et règlements », je m'étonne que l'ordre du jour ne prévoit pas de parler de la prochaine assemblée générale et élective prévue le 17/06/16. Je pense en effet, que ces élections sont l'affaire des membres du CD et non du C.T.D., comme ce fut le cas il y a 4 ans. Il est donc de notre devoir d'en parler. Je souhaite en particulier qu'une C<sup>ion</sup> électorale soit mise en place pour éviter ce dysfonctionnement. Je ne veux pas que recommence ce que nous avons déjà vécu. Ainsi, il sera nécessaire :*

- de vérifier les lettres recommandées*
- d'arrêter les dates pour les dépôts des candidatures*
- de tirer au sort la lettre alphabétique qui désignera le 1<sup>er</sup> nom sur la liste*
- de vérifier les licences des candidats*
- de désigner un responsable du bureau de vote*
- de définir le nombre de postes à pourvoir*

*J'espère que ma demande sera prise sérieusement en considération et que cette C<sup>ion</sup> soit le plus rapidement mise en place.*  
*L.M Limousin*

Sébastien ROBERT s'insurge de cette procédure un peu cavalière laissant entendre, pour lui, qu'il a été élu de façon illégale. L.M. Limousin réfute cette allégation. Concernant l'ordre du jour, le Président lui rappelle que le sujet de l'AG va être abordé ce soir même dans les infos du président et ce, comme d'habitude à cette époque.

## Infos du Président

- M. Robert demande à la secrétaire de distribuer aux membres présents la fiche de candidature qui était préparée et devait être, après avoir été complétée, remise en main propre au secrétariat. Suite à la déclaration citée plus haut, les membres du comité devront, comme toutes les personnes désirant postuler au comité directeur, adresser ladite candidature par lettre recommandée avec accusé de réception jusqu'au 21 mai 2016.
- Une demande de dotation de matériel a été faite pour la création d'un nouveau club à Beaurepaire. Après discussion, les membres donnent leur accord à l'unanimité pour qu'une somme de 400 € leur soit versée (montant identique à celui de la Ligue).

## Présents

AUGAIN Michel  
BOURMAUD Stéphanie  
DROUARD Anne Sophie  
GODET André  
LE BERT Yves  
LIAIGRE Jérôme  
LIMOUSIN Louis-Marie  
MARTINEAU Frédéric  
ROBERT Sébastien  
VERHAEGHEM Jean-Claude

## Excusés

AUBUSSON Jean-Pierre  
BARRE Gaëtan  
OIRY René  
SOULARD Hervé  
ROCHETEAU Richard

## Non excusés

ANDREOZZI Eric  
BROCHARD Stéphane  
SOULARD Martin

## Invités

GIRARD Claude  
SEYMOUR Tony

## **Infos du Secrétaire**

- Richard Rocheteau étant absent c'est S. Robert qui donne les chiffres des dernières statistiques :
  - A ce jour nous avons 3571 licences (2965 traditionnelles et 606 promotionnelles)
  - Nous constatons une baisse importante en cadets par rapport à la saison dernière, chiffre tout à fait logique puisque cette baisse concernait les minimales l'année passée.

## **Infos du Trésorier**

- André Godet signale qu'en mars il n'y a eu que les dépenses habituelles
- Une réunion doit avoir lieu prochainement avec Gaëtan Barré pour finaliser le compte de résultat.

## **Infos du C.T.D.**

- Tony Seymour indique que 3 vendéens ont obtenu le diplôme d'Entraîneur Fédéral fin février à la Roche s/Yon. Il s'agit d'Anne Sophie Drouard (Pouzauges), Pierre Guillamet (Jard) et Valentin Charrier des Herbiers. Ces 3 personnes se présenteront également à la formation C.Q.P., du 11 au 15 avril à la Roche s/Yon.
- Le CIC cadets/Juniors s'est déroulé aux Terres Noires le samedi 19 mars.
  - En cadets 16 équipes ont participé. Vainqueur : Belleville s/Vie sur Aizenay
  - En juniors 9 équipes, vainqueur : Belleville s/Vie sur la Ferrière
- Circuit Poussins Benjamins 2<sup>ème</sup> tour, 75 Benj. 30 Pous et 19 BF, effectif satisfaisant. Les vainqueurs sont : Flavien Naze (Ferrière) sur Nolan Albenque (Aizenay) – Léna Bramin (St Hilaire de Loulay) sur Anne Lise Bonneau (Beaufou) – Léo Potier (Ferrière) sur Noa Marsaud (Ferrière)
- Top de de Zone 27 – 28 mars à Mer. Effectif vendéen conséquent, les résultats :

- Caudoux Romain (Belleville s/Vie)	2006	4/12
- Bretagne Lucas (Belleville s/Vie)	2006	10/12
- Picard Dany (Les Achards)	2006	7/12
- Bramin Léna (St Hilaire de Loulay)	2006	4/12
- Orioux Lou (St Hilaire de Loulay)	2008	10/12
- De Ponthon Martin (Roche Vendée)	2007	3/12
- Bossis Axel (Roche Vendée)	2009	1/12
- Pont Lilou (Pouzauges)	2008	WO dimanche
- Le championnat Jeunes se termine. La finale aura lieu le 28 mai à Ste Flo/Vendrennes
- Il reste les compétitions suivantes :
  - les titres Jeunes, le 30 avril et 1<sup>er</sup> mai à Aizenay
  - Le CIC Poussins Benjamins Départemental le 4 juin
  - La coupe régionale Interclubs le 24 avril à Ste Pazanne

## **Tour des commissions**

### **Championnat par Equipes**

- Michel Augain note qu'il reste encore une journée à disputer et qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

### **Critérium Fédéral**

- Jérôme Liaigre souligne que les 4 tours se sont bien passés et pas de problème de salle cette année. Il signale qu'il y a eu beaucoup d'absents sur le 3<sup>ème</sup> tour mais un peu logique car la date était au début des vacances scolaires de février. Il propose une réflexion sur un nouveau mode de fonctionnement et d'utiliser un système d'inscription autre que le nôtre.
- Nous avons reçu une demande de matériel du club de Bretignolles pour le prêt de leur salle lors des 4 tours du critérium fédéral. Actuellement, le montant des amendes de cette compétition est reversé

aux clubs organisateurs, cette somme est calculée au prorata des tables installées. Il est décidé que pour cette année, le système de cette dotation reste inchangé. Il sera étudié la saison prochaine une autre méthode pour le calcul de cette aide aux clubs organisateurs du C.F.

### **Commission Jeunes**

- Jérôme Liaigre informe que la dernière réunion s'est déroulée le 22 février dernier. Lors de cette réunion, certains membres ont demandé que le comité aide les clubs ayant des joueurs aux épreuves de niveau Zone comme cela existe déjà pour certaines compétitions nationales. La Zone ayant bien évolué sur le plan géographique, il n'est désormais pas rare d'aller jouer dans les Hauts de France par exemple. Cette demande concerne les épreuves suivantes :
  - Le Top de Zone à hauteur de 80 € par participant
  - Les finales par classement échelon National à hauteur de 80 € par participant cadets – juniors uniquement.
  - Jérôme souhaite que les membres se positionnent sur cette demande. Après un vote elle est acceptée à l'unanimité. Il est décidé qu'une convention d'aide partira demain dans les clubs et sera rétroactive pour cette année.

### **Vétérans**

- Yves Le Bert évoque la finale par équipes qui s'est déroulée le jour de Pâques aux Magnils Reigniers, la date étant mal choisie la moitié des équipes était absente. Il n'y avait que 2 tableaux, résultats : Beaufou – Ste Flo/Vendrennes – Sables d'Olonne et Commequiers
- La finale des retraités se déroulera le 26 avril, le comité offrira comme d'habitude une coupe et les brioches.

### **Médailles**

- L.M. Limousin informe qu'une médaille sera remise à R. Pottier et qu'il établit 4 dossiers pour la médaille Jeunesse et Sports à M.G. Boucard, C. Morilleau, A. Godet et ?????

### **Arbitrage**

- J.C. Verhaeghem souligne qu'il lui manque 1 JA pour la dernière journée du championnat par équipes et que dans l'ensemble il n'y a pas eu de problème cette année. Il reste toujours que son souci est le manque de réponses à ses demandes d'arbitrage et de juge-arbitrage.

### **Finales par classement départementales**

- J.C. Verhaeghem remercie Fabienne pour l'envoi du fichier des engagés à cette compétition qui se déroulera le 10 avril à la Bruffière. Quatre engagées dans chaque tableau féminin et une seule inscrite dans celui de F12, il demande aux membres si ces tableaux doivent être joués puisque le nombre de participantes à la qualification régionale est atteint. Tout le monde est d'accord pour que les matches se jouent.
- Le nombre d'engagés dans les tableaux masculins sont les suivants :
  - H8 → 84                      H10 → 37                      H12 → 28                      H15 → 27

Michel Augain fait remarquer qu'il est regrettable que la fédération qui prône le développement du tennis de table féminin, ne permette pas aux filles de jouer au-delà du classement 13, comme en garçons.

### **Développement**

- Une réunion de la commission Sport Handicap a eu lieu le 14 mars, étaient présents le CD Handi, le CDSA, Hervé Soulard, Michel Augain, Anne Sophie Drouard, René Oiry et Raphaëlle Grellier. Il a été fait lecture des conventions, le bilan des organisations, une information sur le remboursement des doubles licences et la préparation de la saison 2016/2017. La prochaine réunion est prévue le 30 mai prochain, il sera question du calendrier des championnats Handi et SA, du cahier des charges, JA et arbitres et des conventions départementales.
- Tournois d'été - Une affiche va être réalisée et sera distribuée lors de l'A.G., les infos doivent parvenir au comité avant le 30 avril.

- Tournoi Ping Détente - Il se déroulera le dimanche 5 juin à la Roche s/Yon, il concerne les licenciés de -600 pts et également les non-licenciés. Une affiche a été faite par Raphaëlle Grellier.
- Scolaire - Nous avons participé à une réunion, le 4 mars, avec Catherine Adam (CPD EPS) assistée de ses 10 CPC. Nous avons affiné le contenu du projet pédagogique ainsi que les éventuelles interventions à venir.

### **Questions diverses**

- Jérôme fait part de son mécontentement suite à un juge arbitrage en Pré Nat lors de la dernière journée du championnat. Suite à une modification au calendrier, le club de St Hilaire recevant Angers se trouvait sans juge arbitre, Jérôme se propose d'officier auprès de J.C. Verhaeghem qui lui refuse pour « principe de neutralité. Au final, cette rencontre va être juge arbitrée par un incompetent qui n'a aucune maîtrise de GIRPE et du matériel informatique. De plus, il se permet en pleine partie de stopper un échange car une serviette dépasse du porte serviette. Malgré une ambiance plutôt conviviale, ce J.A. rassemble les capitaines pour leur demander de se calmer. Face à cette multitude de dysfonctionnements, Jérôme demande dorénavant de ne plus recevoir ce J.A. dans son club et s'interroge sur la qualité de sa formation.

- La prochaine réunion se déroulera le **lundi 23 mai** - 19 H à la Maison des Sports.

Fin de la réunion 20 H 30

Claude GIRARD